

free

DOSSIER D'INFORMATION

MAIRIE



free
mobile

OPÉRATEUR : Free Mobile
CODE SITE : 06159_012_01
ADRESSE DU SITE : MONT LEUZE
COMMUNE : 06230 VILLEFRANCHE-SUR-MER
DATE : 29/01/2026

| RÉFÉRENCES ET DESCRIPTIF DU PROJET

OPÉRATEUR : FREE MOBILE
COMMUNE : VILLEFRANCHE-SUR-MER
NOM DU SITE : VILLEFRANCHE-SUR-MER/MONT LEUZ
CODE SITE : 06159_012_01
ADRESSE : MONT LEUZE - 06230 VILLEFRANCHE-SUR-MER
TYPE DE SUPPORT : Tour hertzienne
PROJET DE : Nouvelle antenne relais
**COORDONNÉES
GÉOGRAPHIQUES :** X = 1001903, Y = 1870515
Longitude : 7.3210639, Latitude : 43.7216941

| CONTACT FREE MOBILE

NOM : Stéphane BARRY
Responsable des Relations avec les Collectivités Territoriales
E-MAIL : sbarry@free-mobile.fr
ADRESSE : Free Mobile
16 rue de la Ville l'Évêque
75008 Paris

SOMMAIRE

1. Synthèse et motivation du projet	4
2. Descriptif détaillé du projet et des installations	4
3. Calendrier indicatif du projet	7
4. Adresse et coordonnées de l'emplacement de l'installation	7
5. Photographies du lieu d'implantation et photomontage avant/après	7
6. Déclaration ANFR	10
7. Plans du projet	11
8. Éléments relatifs à l'installation d'un périmètre de sécurité	16
9. Documents pédagogiques élaborés par l'Etat	16
10. Engagements de Free Mobile au titre de la protection et de la santé	17
11. Engagements de Free Mobile au titre de la transparence	18



13003000693000110411

1. Synthèse et motivation du projet

En tant que titulaire de licences 3G, 4G et 5G, Free Mobile est soumis à des obligations nationales qui concernent notamment la couverture de la population, la qualité de service et sa disponibilité, le paiement de redevances, la fourniture de certains services ainsi que la protection de la santé et de l'environnement.

Free Mobile est notamment impliquée dans le programme national de résorption des zones blanches ainsi que dans l'ensemble des programmes de couverture ciblée mis en place en partenariat avec les pouvoirs publics et les collectivités locales.

La couverture des territoires en services de communications et services mobiles est adaptée à la réalité des usages et permet aux territoires d'apporter à leurs administrés les moyens de communications indispensables à leur vie personnelle et professionnelle.

Ainsi, **Free Mobile travaille continuellement à répondre aux attentes des abonnés et collectivités et contribuer à l'aménagement numérique des territoires et sa pérennité en anticipant les évolutions des besoins et usages.**

Le déploiement et le fonctionnement des antennes-relais est strictement encadré par la loi. Le spectre de fréquences accessibles par l'opérateur est réglementé et fait l'objet d'autorisations assorties d'obligations réglementaires. Chaque nouvelle antenne ou modification doit faire l'objet d'une autorisation d'émettre dans une bande de fréquences donnée de la part de l'ANFR avant d'être mise en service. L'ANFR vérifie notamment que les seuils sanitaires d'exposition du public aux rayonnements électromagnétiques sont respectés.

2. Descriptif détaillé du projet et des installations

Descriptif du projet

Ce projet consiste en l'installation de trois antennes sur le pylone TOTEM existant sur votre commune.

Caractéristiques d'ingénierie

Nombre d'antennes	Existantes : 0	À ajouter : 3	À modifier : 0
Type		Panneau	
Technologies		4G / 5G	
Azimuts (S1/S2/S3)		30° 120° 240°	

Antennes

Azimut	Technologie Bande de fréquence	Hauteur Support / sol	Hauteur Support / NGF ⁽¹⁾	HBA ⁽²⁾ / sol	HBA NGF	HMA ⁽³⁾ / sol	HMA / NGF	PIRE (dbW)	PAR (dbW)	Tilt
30°	4G 700 MHz	60 m	610 m	37.2 m	587.2 m	38.5 m	588.5 m	31	28.85	6°
	5G 700 MHz	60 m	610 m	37.2 m	587.2 m	38.5 m	588.5 m	31	28.85	6°
	4G 900 MHz	60 m	610 m	37.2 m	587.2 m	38.5 m	588.5 m	32	29.85	6°
	4G 1800 MHz	60 m	610 m	37.2 m	587.2 m	38.5 m	588.5 m	33	30.85	4°
	4G 2100 MHz	60 m	610 m	37.2 m	587.2 m	38.5 m	588.5 m	33	30.85	4°
	4G 2600 MHz	60 m	610 m	37.2 m	587.2 m	38.5 m	588.5 m	33	30.85	4°
120°	4G 700 MHz	60 m	610 m	37.2 m	587.2 m	38.5 m	588.5 m	31	28.85	6°
	5G 700 MHz	60 m	610 m	37.2 m	587.2 m	38.5 m	588.5 m	31	28.85	6°
	4G 900 MHz	60 m	610 m	37.2 m	587.2 m	38.5 m	588.5 m	32	29.85	6°
	4G 1800 MHz	60 m	610 m	37.2 m	587.2 m	38.5 m	588.5 m	33	30.85	4°
	4G 2100 MHz	60 m	610 m	37.2 m	587.2 m	38.5 m	588.5 m	33	30.85	4°
	4G 2600 MHz	60 m	610 m	37.2 m	587.2 m	38.5 m	588.5 m	33	30.85	4°
240°	4G 700 MHz	60 m	610 m	37.2 m	587.2 m	38.5 m	588.5 m	31	28.85	6°
	5G 700 MHz	60 m	610 m	37.2 m	587.2 m	38.5 m	588.5 m	31	28.85	6°
	4G 900 MHz	60 m	610 m	37.2 m	587.2 m	38.5 m	588.5 m	32	29.85	6°
	4G 1800 MHz	60 m	610 m	37.2 m	587.2 m	38.5 m	588.5 m	33	30.85	4°
	4G 2100 MHz	60 m	610 m	37.2 m	587.2 m	38.5 m	588.5 m	33	30.85	4°
	4G 2600 MHz	60 m	610 m	37.2 m	587.2 m	38.5 m	588.5 m	33	30.85	4°

⁽¹⁾NGF = nivellement général de la France

⁽²⁾HBA = hauteur bas d'antenne

⁽³⁾HMA = hauteur milieu d'antenne

⁽⁴⁾ sans tenir compte de la variabilité des faisceaux

Azimut : orientation de l'antenne par rapport au nord géographique

PIRE (Puissance Isotrope Rayonnée Equivalente) : puissance qu'il faudrait appliquer à une antenne isotrope pour obtenir



130630006930000110511

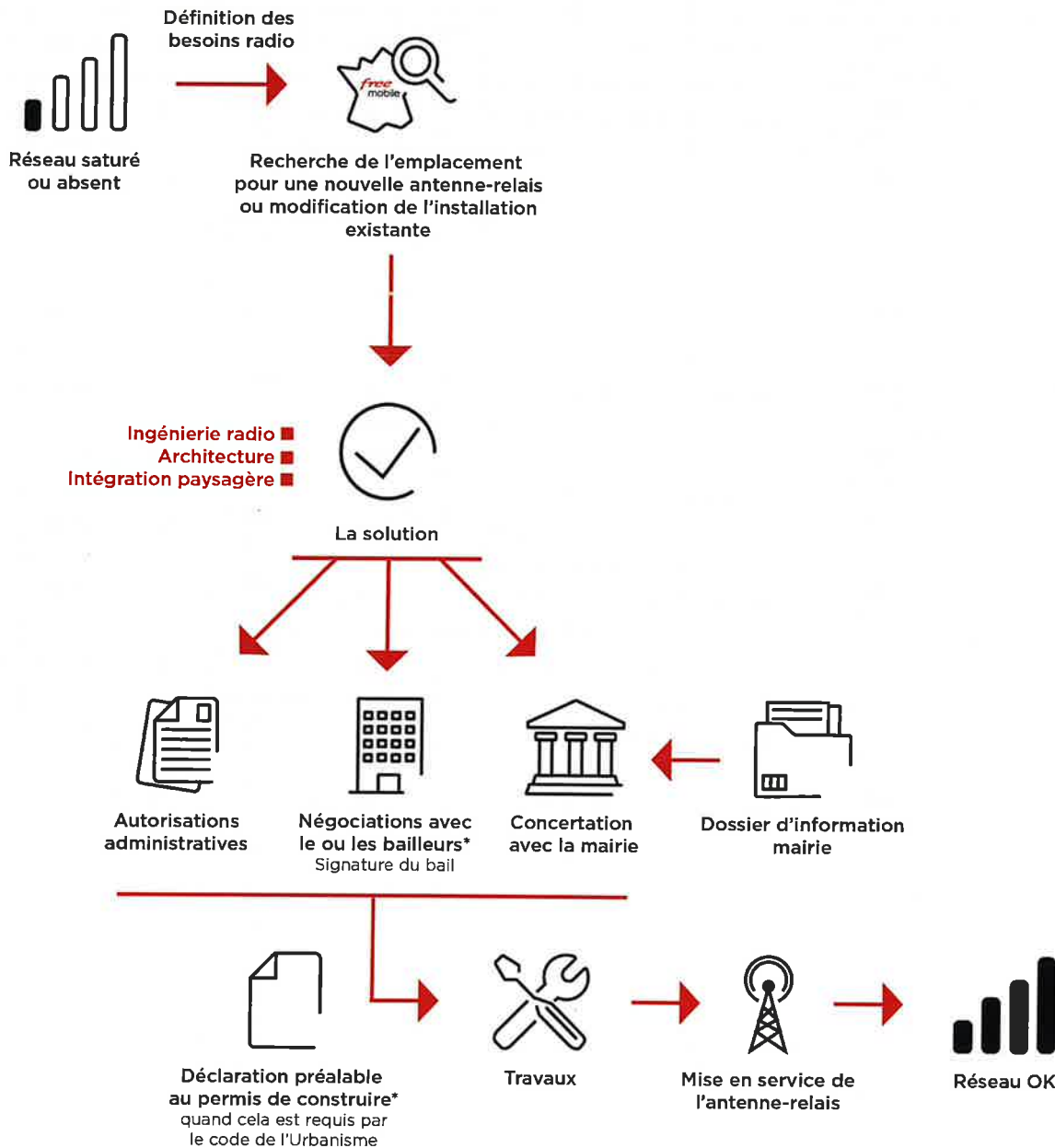
le même champ dans la direction où la puissance émise est maximale

PAR (Puissance Apparente Rayonnée) : puissance calculée en référence à une émission produite par une antenne dipôle idéale

Conformément aux dispositions de l'article 1er de la loi du 9 février 2015 relative à la sobriété, à la transparence, à l'information et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques, Free Mobile s'engage à respecter les valeurs limites des champs électromagnétiques telles que définies par le décret du 3 mai 2002.

Phases de déploiement du projet

L'installation d'une antenne-relais est un projet qui dure de 18 à 24 mois.



*Si nécessaire

3. Calendrier indicatif du projet

Remise du dossier d'Information (TO)	Janvier 2026
Dépôt des autorisations d'urbanisme (DP)	Février 2026
Début des travaux (prévisionnel)	Mai 2026
Mise en service (prévisionnel)	Juin 2026

Après construction du site et installation de l'énergie et transmission, l'insertion technique du site dans le réseau peut être entreprise.

L'allumage d'un site suit une procédure rigoureuse, assurant plusieurs vérifications entre exploitation et radio.

4. Adresse et coordonnées de l'emplacement de l'installation

Adresse

MONT LEUZE
06230 VILLEFRANCHE-SUR-MER

Coordonnées

Lambert II étendu

X = 1001903
Y = 1870515

WGS 84

Longitude : 7.3210639
Latitude : 43.7216941

5. Photographies du lieu d'implantation et photomontage avant/après

Prises de vue



136030006930000110611



Prise de vue n°1

Etat avant :



13803000693000110711

6. Déclaration ANFR

Le projet fera l'objet d'une déclaration ANFR selon les points ci-dessous. Grâce à ces éléments, l'ANFR gère l'attribution des fréquences aux divers émetteurs et veille au respect de la réglementation.

1. Conformité de l'installation aux règles du guide DR 17* de l'ANFR ?

oui non

** Guide technique ANFR DR17 modélisation des sites radioélectriques et des périmètres de sécurité pour le public.*

2. Existence d'un périmètre de sécurité balisé accessible au public**

oui non

*** Périmètre de sécurité : zone au voisinage de l'antenne dans laquelle le champ électromagnétique peut-être supérieur au seuil du décret ci-dessous.*

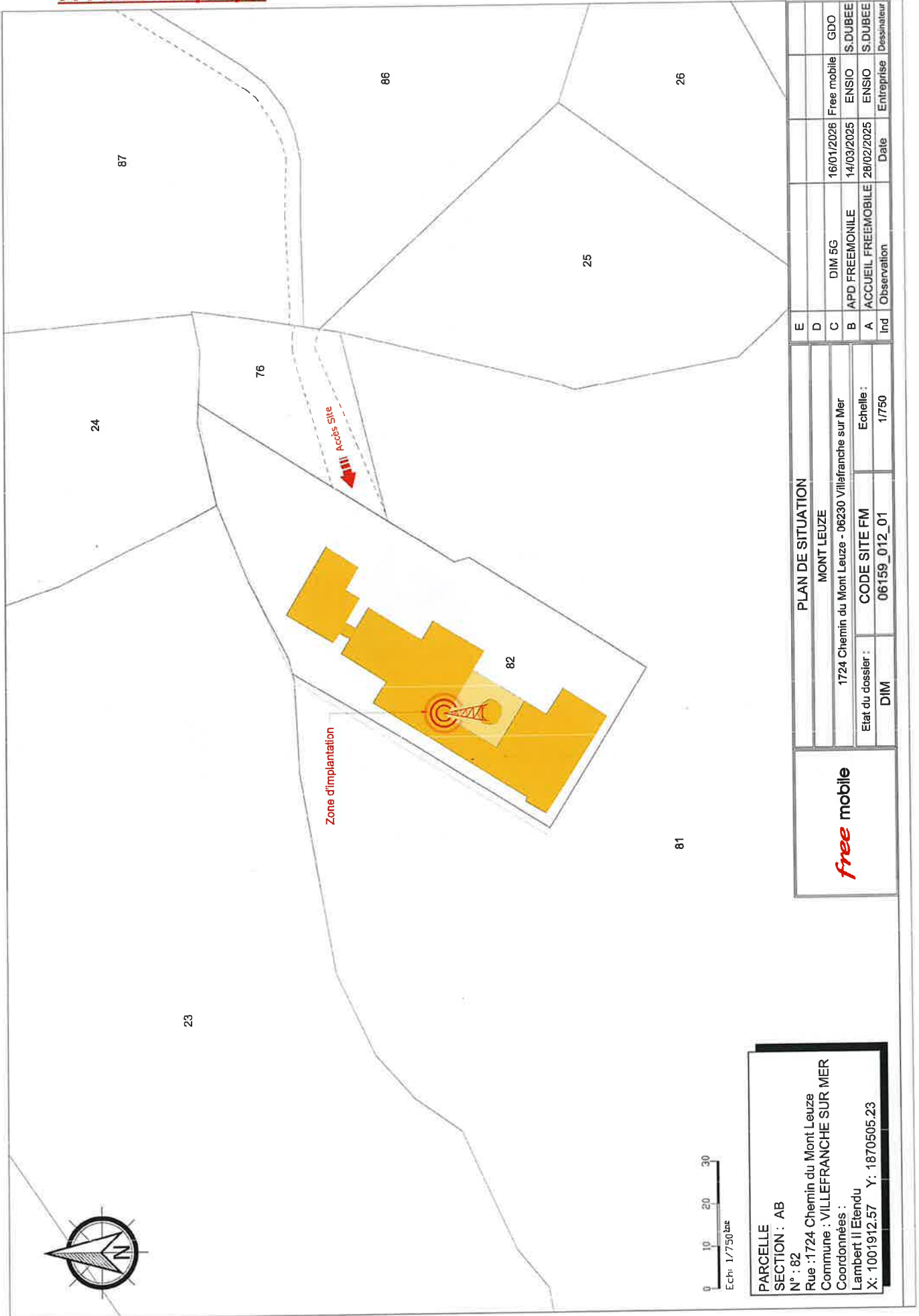
3. Le champ électrique maximum qui sera produit par la station objet de la demande sera-t-il inférieur à la valeur de référence du décret n° 2002-775 du 3 mai 2002 en dehors de l'éventuel périmètre de sécurité ?

oui non

4. Présence d'établissements particuliers (établissements scolaires, crèches, établissements de soins) de notoriété publique visé par l'article 5 du décret n° 2002-775 du 3 mai 2002 situés à moins de 100 mètres de l'antenne

oui non

7. Plans du projet

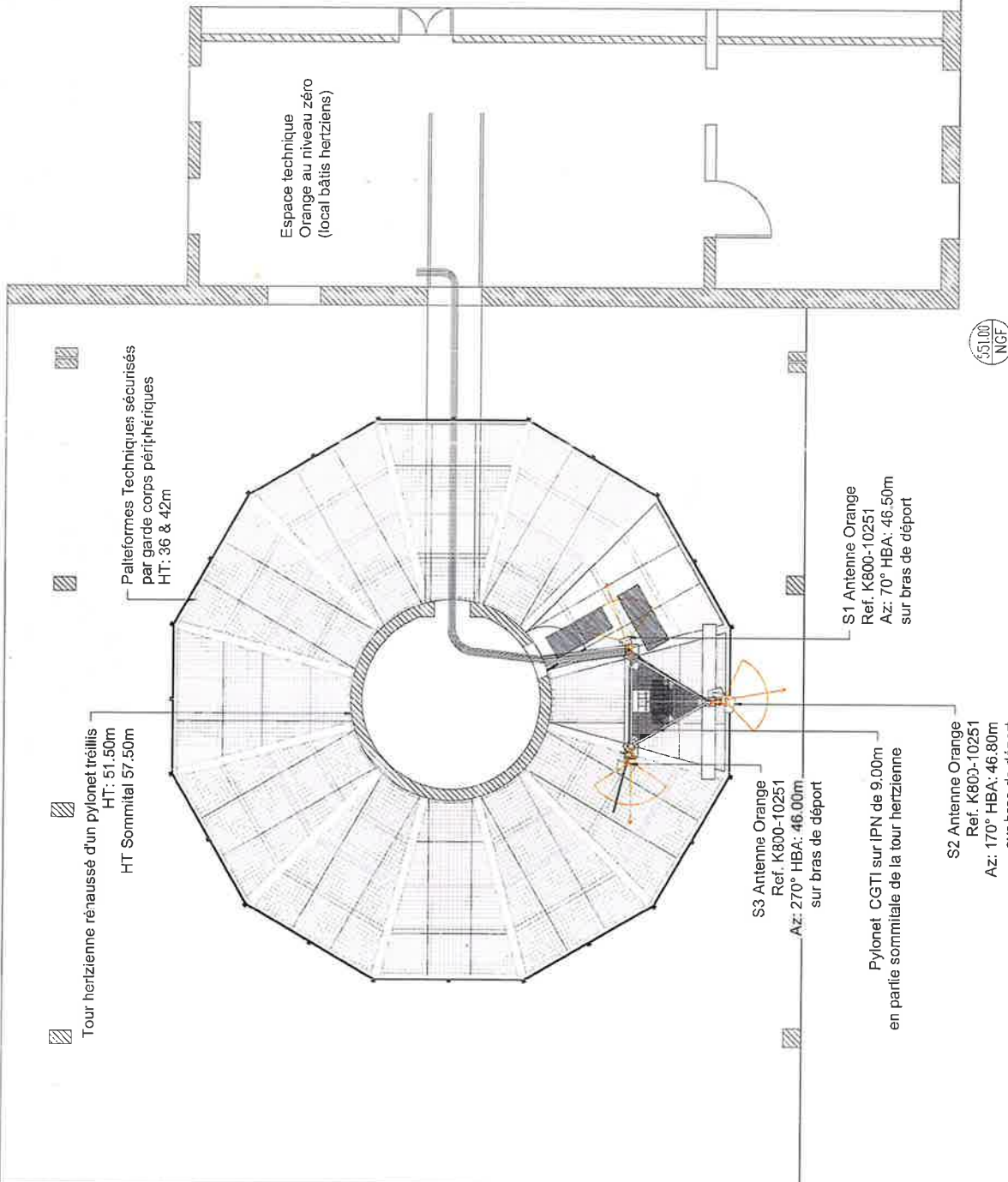


13A0350006930000110811



free mobile		PLAN DE SITUATION	
		MONT LEUZE	
1724 Chemin du Mont Leuze - 06230 Villafranche sur Mer		DIM 5G	
Etat du dossier : CODE SITE FM		APD FREEMONILE	
DIM		ACCUEIL FREEMOBILE	
06159_012_01		Observation	
Echelle : 1/750		Date	
		16/01/2026	
		Free mobile	
		GDO	
		14/03/2025	
		ENSIO	
		28/02/2025	
		ENSIO	
		Entreprise	
		Desinateur	

PARCELLE
SECTION : AB
N° : 82
 Rue : 1724 Chemin du Mont Leuze
 Commune : VILLEFRANCHE SUR MER
 Coordonnées :
 Lambert II Etendu
 X: 1001912.57 Y: 1870505.23



Tour hertzienne réhaussée d'un pylone tréillis
HT: 51.50m
HT Sommital 57.50m

Pallieres Techniques sécurisées
par garde corps périphériques
HT: 36 & 42m

Espace technique
Orange au niveau zéro
(local bâtis hertziens)

S3 Antenne Orange
Ref. K800-10251
Az: 270° HBA: 46.00m
sur bras de déport

S1 Antenne Orange
Ref. K800-10251
Az: 70° HBA: 46.50m
sur bras de déport

Pylone CGTI sur IPN de 9.00m
en partie sommitale de la tour hertzienne

S2 Antenne Orange
Ref. K800-10251
Az: 170° HBA: 46.80m
sur bras de déport



Niveau terrasse



free mobile

PLAN DE MASSE EXISTANT

MONT LEUZE

1724 Chemin du Mont Leuze - 06230 Villafranche sur Mer

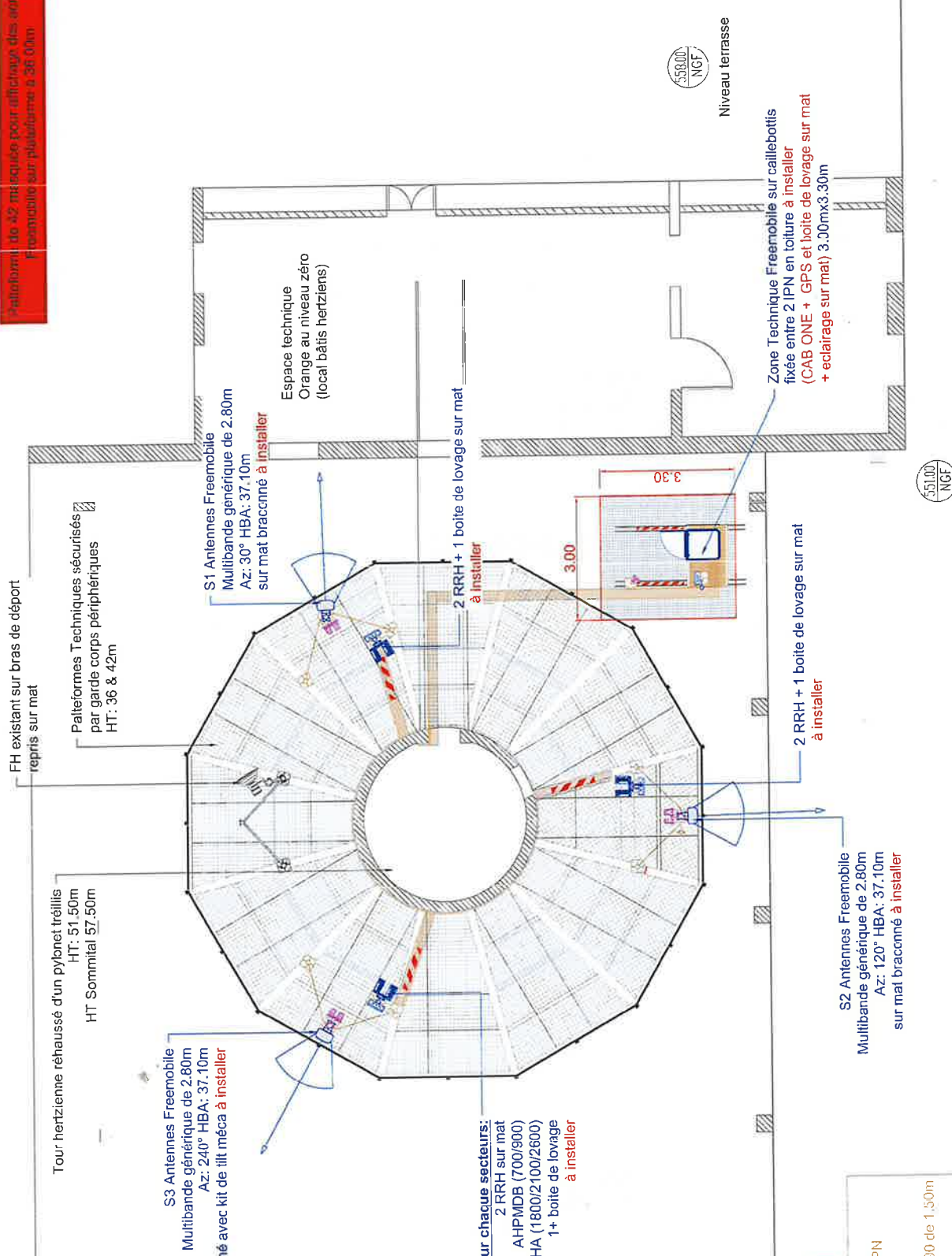
Etat du dossier : CODE SITE FM
DIM 06159_012_01

Echelle :
1/100

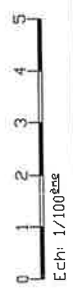
Ind	Observation	Date	Entreprise	Dessinateur
A	ACCUEIL FREEMOBILE	28/02/2025	ENSIO	S.DUBEE
B	APD FREEMONILE	14/03/2025	ENSIO	S.DUBEE
C	DIM 5G	16/01/2026	Free mobile	GDO
D				
E				



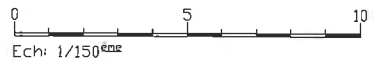
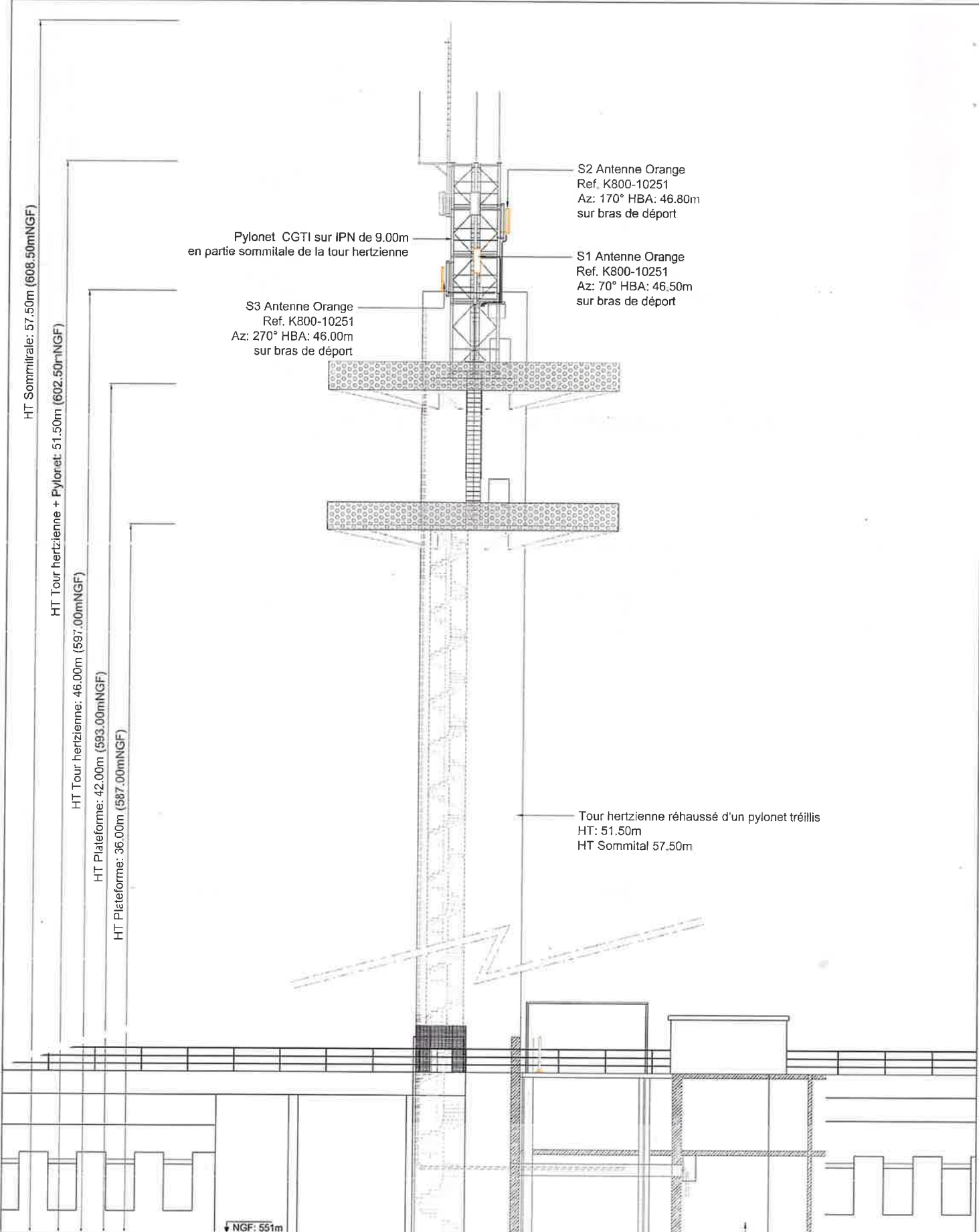
Préalable de 42 m pour affichage des antennes
Freemobile sur pylône à 36 00m



ATTENTION PROXIMITÉ LIGNE HAUTE TENSION
 Infrastructures Aériens
 Antennes sur 3 masts Ø114 de 4 00m bracconnés sur IPN
 RRH sur 3 mat Ø90 de 1 20m sur IPN
 Infrastructure Zone Technique
 Structure IPN de 1 50x1 00m + caillebotis avec mat Ø90 de 1 50m
 Mat de 1 70 + éclairage et interrupteur



PLAN DE MASSE PROJET		E	
MONT LEUZE		D	
1724 Chemin du Mont Leuze - 06230 Villfranche sur Mer		C	
Etat du dossier :		B	
DIM	CODE SITE FM	DIM 5G	Free mobile
	06159_012_01	APD FREEMONILE	GDO
		ACCUEIL FREEMONILE	ENSIO S.DUBEE
		ENSIO	ENSIO
		Entreprise	Entreprise
		Date	Date
		16/01/2026	14/03/2025
		28/02/2025	
		Dessinateur	Dessinateur



Espace technique Orange au niveau zéro (local bâtis hertziens)

PLAN D'ELEVATION EXISTANT

MONT LEUZE

1724 Chemin du Mont Leuze - 06230 Villefranche sur Mer

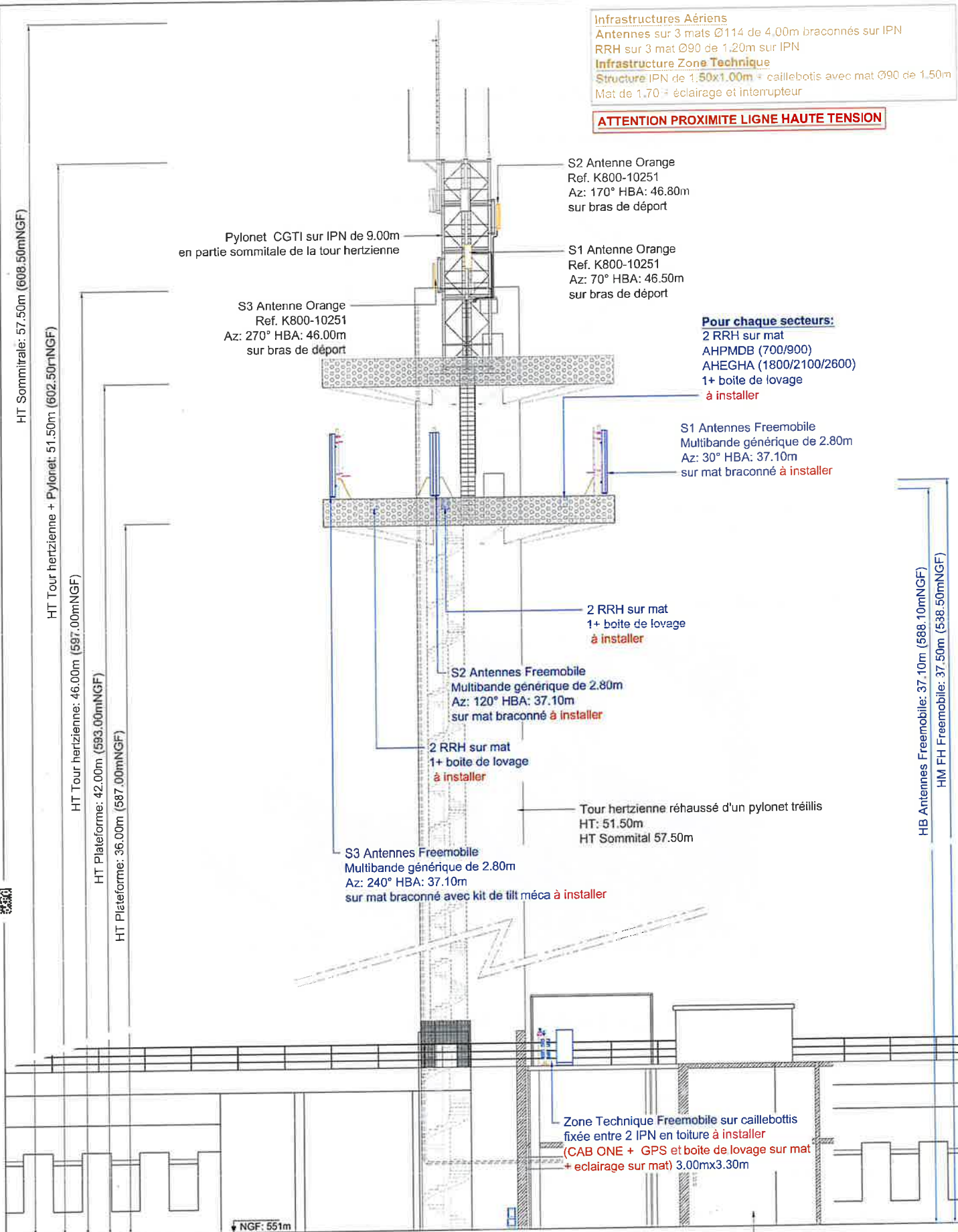
Etat du dossier :	CODE SITE FM	Echelle :
DIM	06159_012_01	1/150

E				
D				
C	DIM 5G	16/01/2026	Free mobile	GDO
B	APD FREEMONILE	14/03/2025	ENSIO	S.DUBEE
A	ACCUEIL FREEMOBILE	28/02/2025	ENSIO	S.DUBEE
Ind	Observation	Date	Entreprise	Dessinateur



Infrastructures Aériens
 Antennes sur 3 mats Ø114 de 4,00m braconnés sur IPN
 RRH sur 3 mat Ø90 de 1,20m sur IPN
Infrastructure Zone Technique
 Structure IPN de 1,50x1,00m + caillebotis avec mat Ø90 de 1,50m
 Mat de 1,70 + éclairage et interrupteur

ATTENTION PROXIMITE LIGNE HAUTE TENSION



13A035000693000011011

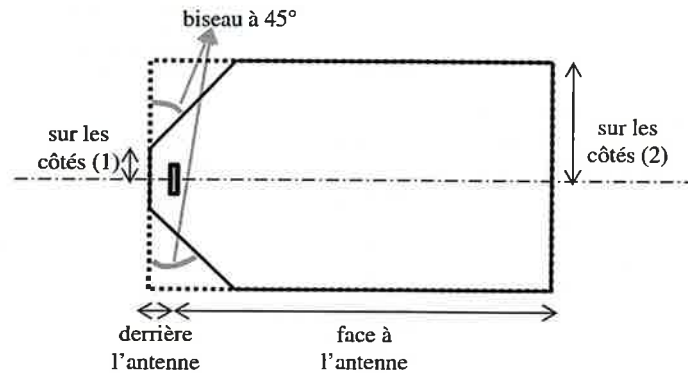


PLAN D'ELEVATION PROJET		
MONT LEUZE		
1724 Chemin du Mont Leuze - 06230 Villefranche sur Mer		
Etat du dossier :	CODE SITE FM	Echelle :
DIM	06159_012_01	1/150

E				
D				
C	DIM 5G	16/01/2026	Free mobile	GDO
B	APD FREEMONILE	14/03/2025	ENSIO	S.DUBEE
A	ACCUEIL FREEMOBILE	28/02/2025	ENSIO	S.DUBEE
Ind	Observation	Date	Entreprise	Dessinateur

8. Éléments relatifs à l'installation d'un périmètre de sécurité

Exemple à titre indicatif de périmètre de sécurité autour de l'antenne pour le grand public :



Périmètre de Sécurité pour des antennes de macro-cellule sur terrasse

Source : Guide Technique - ANFR/DR 17-6

Conformité au guide technique de l'ANFR :

<https://www.anfr.fr/fileadmin/mediatheque/documents/5G/consultation/consultation-5G-Guide-perimetres-securite.pdf>

Exemple de balisage :



9. Documents pédagogiques élaborés par l'Etat

Sites Internet

Site gouvernemental	www.radiofrquences.gouv.fr
Sites de l'Agence Nationale des Fréquences	www.anfr.fr www.cartoradio.fr https://5g.anfr.fr/
Sites de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des postes	www.arcep.fr

Documents pédagogiques de l'Etat

Téléchargeables sur le site gouvernemental www.radiofrquences.gouv.fr

Antennes relais de téléphonie mobile	http://www.radiofrquences.gouv.fr/les-conditions-d-implantation-a16.html
Surveiller et mesurer les ondes électromagnétiques	http://www.radiofrquences.gouv.fr/surveiller-l-exposition-du-public-a95.html

Fiches ANFR

Téléchargeables sur le site www.anfr.fr

Exposition du public aux ondes: Le rôle des Maires	https://www.anfr.fr/fileadmin/mediatheque/documents/expace/ANFR-Brochure-exposition-aux-ondes-maires.pdf
Présentation de la 5G	https://www.anfr.fr/fileadmin/mediatheque/documents/5G/ANFR_5G.pdf
Vidéos pédagogiques sur les ondes	https://www.anfr.fr/anfr/lanfr-academie

Rapports des Autorités scientifiques et sanitaires

Rapport et Avis de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Environnement et du Travail (ANSES ex AFSSET), 15 octobre 2013, Mise à jour de l'expertise « radiofréquences et santé »

L'ANSES actualise l'état des connaissances qu'elle a publié en 2009. L'ANSES maintient sa conclusion de 2009 sur les ondes et la santé et indique que « cette actualisation ne met pas en évidence d'effets sanitaires avérés et ne conduit pas à proposer de nouvelles valeurs limites d'exposition de la population »

10. Engagements de Free Mobile au titre de la protection et de la santé

Free Mobile, exploitant un réseau de télécommunications tel que défini au 2° de l'article 32 du code des postes et télécommunications, certifie que, en dehors du périmètre de sécurité mentionné sur plan et balisé sur le site, les références de valeurs d'exposition aux champs électromagnétique suivantes, et fixées dans le décret n°2002-775 du 3 mai 2002 sont respectées.

Free Mobile s'engage à appliquer les règles de signalisation et de balisage des périmètres de sécurité qui lui sont propres dans les zones accessibles au public.

Free Mobile s'engage à respecter les seuils maximaux réglementaires contraignants en France conformément aux dispositions du décret **2002-775 du 3 mai 2002**. Ces seuils réglementaires, établis sur avis de l'ANSES, permettent d'assurer une protection contre les effets établis des champs électromagnétiques radiofréquences. A l'image de la grande majorité des pays membres de l'Union européenne, celles-ci sont issues de la recommandation du Conseil de l'Union européenne 1999/519/CE du 12 juillet 1999 relative à l'exposition du public aux champs électromagnétiques et conformes aux recommandations de l'OMS (Organisation mondiale de la santé).

Ce seuil, a été fixé par le Gouvernement sur la base des avis de l'Anses (Agence nationale



de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail). **En tout état de cause, Free Mobile s'est toujours engagé à se conformer continuellement à toute éventuelle modification de la réglementation.**

Valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques (décret 2002-775 du 3 mai 2002)

	700 MHz	800 MHz	900 MHz	1,8 GHz	2,1 GHz	2,6 GHz	3,5 GHz
Valeur limite d'exposition (V/m)	36	39	41	58	61	61	61

Pour garantir une sécurité maximale, ce seuil de référence a été établi de façon à garantir au niveau du public un DAS (débit d'absorption spécifique) corps entier inférieur à 0,08W/kg. Ce niveau de DAS est obtenu en appliquant un coefficient diviseur de 50 sur la mesure en deçà de laquelle aucun effet biologique n'a été observé expérimentalement.

L'Agence nationale des Fréquences (ANFR) est la garante du respect de cette réglementation. En particulier, elle délivre une autorisation pour tout projet d'installation d'un site radio électrique dans le cadre de la procédure de la commission des sites et servitudes radioélectrique (COMSIS). Une antenne ne peut émettre sans cette autorisation.

11. Engagements de Free Mobile au titre de la transparence

Free Mobile met en œuvre depuis plusieurs années un processus opérationnel de déploiement de ses sites selon les règles de **transparence et d'application du principe de sobriété de l'exposition électromagnétique découlant de la loi Abeille de 2015 et repris dans le code des communications électroniques.**

Free Mobile s'engage à informer le maire ou le président du groupement de communes de la date effective des travaux d'implantation de la nouvelle installation radioélectrique concernée ainsi que de la date prévisionnelle de mise en service de cette installation.

Des mesures d'information préalable des maires et de concertation sur les ondes existent en France depuis plus de 15 ans. L'Association des Maires de France et les opérateurs ont ainsi établi en 2006, un « Guide des relations entre opérateurs et communes » (GROC) veillant à ce que chaque nouveau projet d'antenne dans une commune fasse l'objet d'une information préalable du maire. Free Mobile s'engage à suivre ce guide.

Déposé le : 30.01.2026
1300300069300001
LR RI AR

SD : 87001338672713L



Mairie - Villefranche-sur-Mer
Citadelle
BP 7
06230 VILLEFRANCHE SUR MER



130030006930000110111

